

INSTITUT NATIONAL D'ETUDES DEMOGRAPHIQUES
Section de psycho-sociologie

- 081 -

INSTRUCTIONS PARTICULIERES

I - OBJET DE L'ENQUÊTE

L'I.N.E.D. poursuit une étude relative aux phénomènes de nuptialité. Il s'agit notamment d'observer la manière dont se constituent les ménages, ainsi que les origines géographiques, sociales, professionnelles, ... des deux conjoints.

En conséquence, chaque questionnaire concerne, non pas un individu, mais un ménage. C'est néanmoins une seule personne qu'il convient d'interroger par ménage, tantôt le mari, tantôt la femme.

II - MATERIEL DE L'ENQUÊTE

Chaque questionnaire, relatif à un ménage, comporte deux feuillets :

1°) Un feuillet simple, destiné à recueillir des renseignements de fait, concernant les origines de chacun des deux conjoints. Il y a donc lieu de remplir les deux colonnes, concernant l'une le mari, l'autre la femme.

2°) Un feuillet double, destiné à recueillir a) au recto, des renseignements de fait sur les fiançailles et le mariage, b) au verso, des opinions ou attitudes sur le mariage en général.

Afin de rapprocher avec certitude les deux feuillets concernant le même ménage, nous vous demandons de numéroter vos enquêtes de 1 à 12, et de reporter le même numéro en bas du feuillet simple et en bas à droite du feuillet double, à l'endroit indiqué.

Pour éviter toute erreur dans le rapprochement, veuillez, en nous retournant les documents, plier ensemble les deux feuillets relatifs au même ménage, comme nous vous les adressons.

Anonymat - Les documents sont strictement anonymes, et l'étude a un caractère purement scientifique. Vous pouvez en assurer les personnes interrogées.

III - COMMENT NOTER LES REPONSES

Nous vous recommandons, après avoir indiqué brièvement à la personne interrogée le sujet de l'étude, de commencer l'entretien plutôt par le feuillet simple. En tout cas, selon la règle générale, les questions doivent être posées dans l'ordre où elles figurent sur le questionnaire.

Les réponses sont à noter

ou bien en clair, sur la ou les lignes réservées à cet effet,

ou bien en entourant le chiffre correspondant à la réponse.

Le ? signifie que la personne interrogée ne veut pas ou ne peut pas répondre.

IV - REPARTITION DES PERSONNES INTERROGÉES

Interroger uniquement des personnes actuellement mariées, âgées de moins de 65 ans, à l'exclusion des veufs et divorcés.

Dans toute la mesure du possible, ne pas interroger les personnes remariées. Si vous apprenez, au cours de l'entretien, qu'une personne est remariée (feuillelet simple, question 8), nous vous demandons de poursuivre l'entretien, et de procéder, en outre, à une treizième enquête auprès d'un autre ménage.

Chaque personne représentant un ménage, il est impossible d'interroger successivement le mari et la femme. Quand vous interrogez le mari, c'est lui qui fournit aussi les renseignements de fait sur sa femme (feuillelet simple). Inversement, quand vous interrogez la femme, c'est elle qui fournit aussi les renseignements sur son mari.

Nous vous demandons d'interroger personnes, représentant autant de ménages, et réparties de la manière suivante :

<u>Sexe</u>	:	<u>Age</u>
hommes	:	moins de 35 ans
	:	de 35 à 44 ans
femmes	:	de 45 à 54 ans
	:	de 55 à 64 ans

<u>Profession du mari</u>		
cultivateurs exploitants	:	artisans, commerçants
(propriétaires, fermiers ou métayers)	:	employés et fonctionnaires subalternes
ouvriers agricoles	:	industriels, cadres, professions libérales
ouvriers	:	retraités

V - DELAI ET RETOUR DES QUESTIONNAIRES

Nous avons tenu à vous laisser un délai assez large pour l'accomplissement de cette enquête. Vous disposez d'un mois à compter de la réception des documents, c'est-à-dire jusqu'au 1^{er} décembre 1959.

Si vous êtes prêt plus tôt, veuillez nous les renvoyer dès que vous aurez terminé. Si, par hasard, vous ne pouvez effectuer la totalité des enquêtes, veuillez nous adresser les questionnaires que vous aurez remplis.

Dans votre envoi, veuillez plier ensemble les deux questionnaires relatifs au même ménage, afin d'éviter toute erreur dans leur rapprochement.

VI - REMUNERATION

La rémunération pour ce travail est fixée à 500 francs par questionnaire rempli. Notez les frais d'envoi et le total de la somme due sur le bordereau ci-joint que vous nous adresserez avec les questionnaires remplis, afin que nous puissions vous faire parvenir, le plus rapidement possible, le montant de votre rémunération.

VII - REMARQUES PARTICULIERES A CERTAINES QUESTIONS

A - LE FEUILLET SIMPLE

Les mêmes renseignements sont demandés pour le mari et pour la femme, sauf une exception, la question 9 c, qui concerne uniquement la femme. Noter de manière très précise, dans la colonne de gauche, ceux qui concernent le mari, et, en regard, dans la colonne de droite, ceux qui concernent la femme.

- 2 - Pour les renseignements concernant les dates, ne pas se contenter de l'année, mais indiquer, dans toute la mesure du possible, le jour et le mois.
- 3 - Lieu de naissance. - Pour Paris et les villes où existent des arrondissements, noter le numéro de l'arrondissement. D'une manière générale, pour toutes les questions de lieu ou de résidence, donner toutes précisions pour que la localité puisse être identifiée sans difficulté.
- 4 a - Nombre de frères et soeurs. - Il s'agit du nombre total d'enfants nés vivants de la famille à laquelle appartient la personne, qu'ils soient vivants ou décédés. En conséquence, si la personne est enfant unique, on note 1 à cette question ; si elle a un frère ou une soeur, on note 2, etc ...
- 4 b et c - Il s'agit du nombre de garçons et du nombre de filles vivants ou décédés de cette même famille. En conséquence, le total doit toujours être égal à celui donné à la question 4 a .
- 4 d - Rang de naissance. - Aîné ou 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, etc ...
- 9 a et b - Pour toutes les questions relatives à la profession, ne pas se contenter d'une réponse vague telle que "cultivateur" ou "fonctionnaire", mais donner toutes précisions comme il est indiqué dans les instructions permanentes.

Pour les personnes qui n'exercent plus d'activité (retraités ou retirés) préciser en outre, de manière très exacte, la profession exercée avant la retraite.

- 10 et 11 - Origines provinciales du père (et de la mère). - Par exemple : Paris, Bretagne, Provence, etc ...

Dans le cas de personnes retraitées ou décédées, préciser la profession exercée avant la retraite ou le décès.

Bas de page. - Ne pas oublier de numérotter le questionnaire et de donner les quatre indications demandées qui se retrouveront sur le feuillet double.

B - LE FEUILLET DOUBLE

1°) Recto - Les fiançailles

- 1 - Préciser les circonstances de la rencontre, qui peuvent être très variées, par exemple, parenté éloignée, relations d'enfance ou de voisinage, lieu de travail, lieu d'études, vacances chez des amis, au bal, dans un endroit public, par présentation, par petites annonces, etc .. Noter quelques détails à ce sujet.
- 4 - Il y a lieu de déterminer approximativement par cette question combien de temps avant le mariage la décision des intéressés a été assez ferme pour devenir en quelque sorte "officielle", et que les parents en soient informés.

Le mariage

- 6 - Si la question subsidiaire paraît indiscreète, ne pas insister et noter seulement la nature de la dot (terre, cheptel, argent, etc..) sans en préciser le montant.
- 7 a - Il s'agit du nombre total d'enfants nés vivants du ménage de la personne interrogée.
- 8 - Sur le sens de ces questions, se reporter aux instructions permanentes.

Bas de colonne - Reporter le numéro du questionnaire et les mêmes indications qu'en bas du feuillet simple.

2°) Verso - Opinions générales

- 3 - En posant cette question, remettez la carte sur laquelle son texte est reproduit. La personne interrogée pourra ainsi classer plus aisément les cinq qualités indiquées. Noter les réponses en plaçant sur le questionnaire à l'endroit convenable 1 pour la qualité jugée la plus importante, 2 à celle qui vient ensuite ... et 5 à celle qui paraît la moins importante.

Ne pas oublier de reprendre la carte à la fin de l'entretien, pour en disposer lors des enquêtes suivantes.

- 4 a et b - Si la personne interrogée indique que cet âge dépend du milieu, lui faire préciser cet âge en fonction de son propre milieu.

Obtenir une réponse chiffrée, 24 ans, par exemple. Si l'on vous donne deux âges, par exemple 20 - 22 ans, noter les deux âges 20 - 22.

- 7 c - S'il y a une hésitation, faire parler la personne interrogée et lui demander d'indiquer une proportion : la moitié, le quart, 10 %, les trois-quarts, etc ..
- 9 - Il s'agit d'estimer le nombre de personnes avec qui il aurait été possible d'envisager un mariage, même si, bien entendu, il n'a jamais été question de mariage avec elles.
- 13 - Cette question fait l'objet d'une double rédaction. Si la femme, dans le ménage de la personne interrogée, est âgée de moins de 40 ans environ, la question est posée sous sa première forme.

Si elle a plus de 40 ans environ, c'est la 2^{ème} question qui est à poser.

Cette question 13, sous une de ses deux formes, est à poser à tout le monde, c'est-à-dire aux hommes comme aux femmes.